



Procès-verbal de la **session régulière** de St-Félix-de-Dalquier, tenue à la salle de délibération le **03 Octobre 2018** sous la présidence de M. le Maire, Jocelyn Boucher, et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

M. Germain Lévesque	siège no 1
Mme Carmen Sabourin	siège no 2
M. Félix Labrecque	siège no 3
Mme Amélie Lefebvre	siège no 4
M. Patrick Larochelle	siège no 5
Mme Josée Laverdière	siège no 6

Est également présente, Mme Katy Fortier, Directrice générale/ Secrétaire-trésorière.

0. **PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE MME KATY FORTIER**
- 0.1 **NOMINATION M. RICHARD MICHAUD SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJ.**
1. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
3. **COMPTES À PAYER ET ÉTAT DES RÉSULTATS 09/12**
4. **CORRESPONDANCE**
5. **PÉRIODE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC**
6. **URBANISME**
7. **COMMISSION DES LOISIRS**
8. **MODIFICATION DU REPRÉSENTANT POUR L'INSCRIPTION À CLICSÉQR**
9. **MODIFICATIONS DES SIGNATAIRES DES EFFETS BANCAIRES**
10. **MODIFICATION DU 1^{ER} IDENTIFIANT POUR LE SITE ACCESD**
11. **SIGNATAIRES AUTORISÉS POUR TOUTE TRANSACTION D'IMMATRICULATION**
12. **DEMANDE DE CARTE DE CRÉDIT VISA AFFAIRE AU NOM DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**
13. **ANNULLATION CARTE DE CRÉDIT AFFAIRE ACTUELLE**
14. **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**
15. **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**
16. **ACCÈS À L'INFORMATION - DÉLÉGATION DE RESPONSABILITÉS**
17. **ENGAGEMENT AU POSTE D'INSPECTEUR MUNICIPAL ADJOINT/VÉHICULES LOURDS**
18. **ABROGATION DE LA RÉOLUTION 156-09-18**
19. **COLLOQUE DE ZONE ADMQ (REMBOURSEMENT)**
20. **FORMATION SUR LES CONTRATS MUNICIPAUX DANS LA FOULÉE DE L'ADOPTION DES PROJETS DE LOIS 122,155 ET 108**
21. **PROJET D'ENTENTE MODIFIÉ - PHASE 2 PROJET COMPOST**

- 22. **SIGNATURE PROTOCOLE D'ENTENTE PROGRAMME FPC**
- 23. **PROTOCOLE D'ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE MEJ ET LA MUNICIPALITÉ DE ST-FÉLIX**
- 24. **VARIA**
- 24.1 **MAINTIEN DU TAUX HORAIRE DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE**
- 24.2 **ABONNEMENT RADIO BORÉALE**
- 25. **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC**
- 26. **LEVÉE DE LA SESSION**

0. PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE MME KATY FORTIER

0.1 NOMINATION M. RICHARD MICHAUD SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJ.

157-10-18

Nomination de M. Richard Michaud secrétaire-trésorier adj.

Sur proposition de M. le conseiller Félix Labrecque, appuyé par Mme la conseillère Carmen Sabourin il est résolu de nommer M. Richard Michaud, secrétaire-trésorier adjoint.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

158-10-18

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Mme la conseillère Josée Laverdière, appuyé par Mme la conseillère Amélie Lefebvre, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté en laissant l'item varia ouvert.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

159-10-18

Adoption du procès-verbal

Sur proposition de M. le conseiller Patrick Larochelle, appuyé par M. le conseiller Félix Labrecque, il est résolu que le procès-verbal en date du 11-09-18 soit accepté tel que présenté en se dispensant de la lecture.

3. COMPTES À PAYER ET ÉTAT DES RÉSULTATS 09/12

160-10-18

Approbation des comptes à payer

Sur proposition de M. le conseiller Germain Lévesque, appuyé par Mme la conseillère Amélie Lefebvre, il est résolu que les comptes à payer soient payés et acceptés tel que décrits ci-dessous.

<u>No</u>	<u>Nom</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
371	Hydro-Québec	Complexe	11 568,62 \$
372	Hydro-Québec	Éclairage public	544,57 \$
373	Xérox	Copieur septembre	116,07 \$
374	Bell Mobilité	Cellulaires	253,04 \$
375	Hydro-Québec	Aqueduc	3 342,42 \$
376	Soirée sociale UPA	Espace publicitaire	60,00 \$
377	Les installation sportive Agora	Complexe	224,20 \$

378	Groupe Lexis Medias	Publication emploi inspecteur adj.	766,90 \$
379	Strongco	Niveleuse	1 825,80 \$
380	Société canadienne des postes	Envoi postal	59,39 \$
381	Dicom express	Messagerie	18,25 \$
382	Énergies Sonics	Diesel, mazout	2 571,96 \$
383	Aimé Pingi	Site web 2 ans, transfert vers wordpress	505,89 \$
384	Animalerie Benji	Chien errant	160,97 \$
385	Daniel Tétreault, CPA	Audit Recyc-Québec	1 034,78 \$
386	Transport GDA	Route 109, borne-fontaine sable etc..	2 495,60 \$
387	Municipalité Ste-Gertrude	Diner ADL	15,00 \$
388	Équipements Protek	Gants de travail	32,08 \$
389	Zip Lignes	Panneaux rues	932,04 \$
390	Location Lauzon	Réparation tracteur gazon	32,08 \$
391	Lord & Gagnon	Complexe	103,99 \$
392	M & M Nord-Ouest	Fourniture garage	84,14 \$
393	Ville d'Amos	Récureur juin	1 015,23 \$
394	Épicerie Carignan	Essence, garage	399,61 \$
395	PG Bilodeau	Huile	595,57 \$
396	Canadian Tire	Outils	50,57 \$
397	Centre d'art paysager	Terrain soccer	344,09 \$
398	3097-2467 Qc inc.	Pépine juillet-sep	1 703,06 \$
399	Lumen	Fourniture garage	31,73 \$
400	Matériaux 3 + 2 Ltée	Fourniture garage	45,51 \$
401	Location Amos	Fourniture garage	106,55 \$
402	Trionex Hydraulique	Fourniture garage	39,12 \$
403	Sanimos	Récupération sept	842,01 \$
404	Danny Lamoureux	Bureau, complexe, rue Brillant	906,01 \$
405	H2Lab	Analyses	672,60 \$
406	Wolseley	Pluvial rue Pomerleau	1 617,17 \$
407	Purolator	Messagerie	43,75 \$
408	Lawson Products	Fourniture	641,83 \$
409	Revenu Québec	DAS septembre 2018	8 300,60 \$
410	ADRC	DAS septembre 2018	3 662,46 \$
Rémunération			
	Employés		23 222,27 \$
	Conseil municipal		1 374,90 \$

Total

72 362,43 \$

Légende : 98-05: Volvo 09-08: Freightliner 10-07: Inter 07-09: Niveleuse

Le directeur général et secrétaire-trésorier a déposé les états comparatifs pour les fonds d'administration et d'investissement.

4. CORRESPONDANCE

Radio Boréale

Nous informe qu'un abonnement coûte 25\$ annuellement pour un organisme à but non lucratif et permet d'offrir à la population une radio représentative.

Fondation Hospitalière d'Amos

Sollicite la municipalité pour une contribution financière annuelle.

M. François Gendron, député Abitibi-Ouest

Nous a fait parvenir une réponse quant à la lettre de remerciement envoyé le mois dernier pour son implication dans l'approbation du projet de la municipalité dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportive et recreative.

5. PÉRIODE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC

6. URBANISME

7. COMMISSION DES LOISIRS

8. MODIFICATION DU REPRÉSENTANT POUR L'INSCRIPTION À CLICSÉQR

[161-10-18](#)

[Modification du représentant à clicSÉQR](#)

Sur proposition de Mme la conseillère Amélie Lefebvre, appuyé par Mme la conseillère Josée Laverdière de nommer Mme Katy Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité comme représentante de la municipalité de St-Félix-de-Dalquier sur le portail du gouvernement du Québec ClicSéqr.

9. MODIFICATIONS DES SIGNATAIRES DES EFFETS BANCAIRES

[162-10-18](#)

[Signature des effets bancaires et des financements et renouvellement de la marge de crédit](#)

Sur proposition de M. le conseiller Félix Labrecque, appuyé par M. le conseiller Germain Lévesque, il est résolu unanimement ce qui suit :

D'enlever le signataire suivant : M Richard Michaud;

D'ajouter la signature de Mme Katy Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité aux effets bancaires à celles de M. le Maire, Jocelyn Boucher, M. Germain Lévesque conseiller et Mme Julie Rheault, secrétaire-trésorière adjointe au compte de la municipalité de St-Félix-de-Dalquier et portant le folio 201535;

Qu'afin de lier la personne morale, le ou les représentants devront exercer leurs pouvoirs de la façon suivante : sous la signature de deux d'entre eux. Si un représentant adopte l'usage d'un timbre de signature, la personne morale reconnaît toute signature ainsi faite comme constituant une signature suffisante et sera liée par celle-ci comme si la signature avait été écrite soit par ce représentant, soit avec son autorisation, peu importe qu'elle ait été faite sans autorisation, ou de tout autre manière.

Que tous les effets relatifs aux financements à court et à long terme pourront être signés par le Maire M. Jocelyn Boucher et par la Directrice générale/secrétair-trésorière, Mme Katy Fortier, lorsqu'ils seront conformes aux exigences du M.A.M.O.T..

10. MODIFICATION DU 1^{ER} IDENTIFIANT POUR LE SITE ACCESD

[163-10-18](#)

[Modification du 1^{ER} identifiant pour le site ACCESD](#)

Sur proposition de M. le conseiller Patrick Larochelle, appuyé par Mme la conseillère Josée Laverdière, il est résolu unanimement

Que Katy Fortier, directrice générale & secrétaire-trésorière soit désigné administrateur principal aux fins d'utilisation du service AccesD Affaires et qu'elle soit investie de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin;

Que Katy Fortier, directrice générale & secrétaire-trésorière soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité toute convention AccesD Affaires et tout autre document requis ou utile à cette fin tels que définis à la convention AccesD Affaires dont celui d'adhérer à tout nouveau sous-service que la caisse principale peut mettre à la disposition de la Municipalité, et à en accepter les conditions d'utilisation;

Que la personne mentionnée ci-dessus, soit autorisée, au nom de la Municipalité à apporter en tout temps des modifications à convention AccesD Affaires et à tout autre document relatif au service AccesD Affaires;

Que cette résolution demeure en vigueur et lie la Municipalité tant et aussi longtemps qu'elle n'aura pas été révoquée ou remplacée par une autre résolution qui aura été remise à la caisse principale.

11. SIGNATAIRES AUTORISÉS POUR TOUTE TRANSACTION D'IMMATRICULATION

[164-10-18](#)

[Signataires autorisés pour toute transaction d'immatriculation](#)

Sur proposition de Mme la conseillère Amélie Lefebvre, appuyé par Mme la conseillère Carmen Sabourin, il est résolu unanimement de nommer Mme Katy Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que M. Israël Frenette-Élément inspecteur municipal de la municipalité comme signataires sur toute transactions concernant la SAAQ.

12. DEMANDE DE CARTE DE CRÉDIT VISA AFFAIRE AU NOM DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

[165-10-18](#)

[Demande de carte de crédit VISA affaire au nom de la directrice générale](#)

Sur proposition de Mme la conseillère Josée Laverdière, appuyé par M. le conseiller Germain Lévesque, il est résolu unanimement d'autoriser Mme Katy Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité à demander une carte de crédit Affaires VISA Desjardins à son nom pour la municipalité de St-Félix-de-Dalquier.

13. ANNULATION CARTE DE CRÉDIT AFFAIRE ACTUELLE

[166-10-18](#)

[Annulation carte de crédit affaire](#)

Sur proposition de M. le conseiller Félix Labrecque, appuyé par M. le conseiller Patrick Larochelle, il est résolu unanimement d'autoriser Mme Katy Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité à fermer le compte de la carte de crédit Affaires VISA Desjardins au nom de Richard Michaud de la municipalité.

14. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

[167-10-18](#)

[Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux](#)

M. le conseiller Germain Lévesque dépose et présente le projet de règlement Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Avis de motion est donné par M. le conseiller Germain Lévesque que lors d'une prochaine session ordinaire du conseil municipal, la municipalité adoptera un règlement Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

15. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

[168-10-18](#)

[Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement sur la gestion contractuelle](#)

Mme la conseillère Amélie Lefebvre dépose et présente le projet de règlement sur la gestion contractuelle.

Avis de motion est donné par Mme la conseillère Amélie Lefebvre que lors d'une prochaine session ordinaire du conseil municipal, la municipalité adoptera un règlement sur la gestion contractuelle.

16. ACCÈS À L'INFORMATION - DÉLÉGATION DE RESPONSABILITÉS

[169-10-18](#)

[Accès à l'information – délégation de responsabilités](#)

Attendu que selon la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, la personne responsable est la plus haute autorité;

Attendu que dans les municipalités, la plus haute autorité est le Maire;

Attendu que dans la grande majorité des municipalités au Québec, le Maire délègue ces responsabilités au Directeur général et secrétaire-trésorier;

Sur proposition de M. le conseiller Félix Labrecque, appuyé par Mme la conseillère Carmen Sabourin et résolu de déléguer les responsabilités du Maire à la Directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité Mme Katy Fortier.

17. ENGAGEMENT AU POSTE D'INSPECTEUR MUNICIPAL ADJOINT/VÉHICULES LOURDS

[170-10-18](#)

[Engagement au poste d'inspecteur municipal adjoint/véhicules lourds](#)

Attendu que la municipalité a reçu 2 curriculum vitae pour ce poste;

Attendu que le comité de sélection a rencontré les 2 candidats;

En conséquence, sur proposition de Mme la conseillère Amélie Lefebvre, appuyé par Mme la conseillère Josée Laverdière, il est résolu unanimement d'engager M. Maxime Caron au poste d'inspecteur municipal adjoint/ véhicules lourds, de la municipalité aux conditions discutés.

Que cette nomination prendra effet le 22 octobre prochain;

Que la période de probation soit de six (6) mois et pourra être prolongée ou mis fin avant la fin de la probation.

18. ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 156-09-18

[171-10-18](#)

[Abrogation de la résolution 156-09-18](#)

Attendu que des informations ont été apportées dans ce dossier suite à une rencontre de M. le maire Jocelyn Boucher avec le propriétaire M. Guy Verreault, il est proposé par M. le conseiller Germain Lévesque, appuyé par Mme la conseillère Carmen Sabourin et résolu à l'unanimité d'abroger la résolution 156-09-18 adopté lors de la session du 11 septembre dernier.

Que des constats d'infraction soient directement envoyé au propriétaire M. Verreault pour régler la situation concernant sa roulotte de voyage.

19. COLLOQUE DE ZONE ADMQ (REMBOURSEMENT)

[172-10-18](#)

[Colloque de zone ADMQ \(remboursement\)](#)

Attendu que les 20 et 21 septembre dernier avait lieu le colloque de zone de l'Association des directeurs municipaux du Québec à Val-d'Or;

Attendu que la directrice générale a participé à ce colloque et que les coûts de ce dernier, 230\$, avaient été défrayés par la municipalité de Trécesson;

Attendu que les connaissances acquises lors de ce colloque seront utiles dans les fonctions de la directrice générale.

En conséquence, il est proposé par Mme la conseillère Amélie Lefebvre, appuyé par M. le conseiller Félix Labrecque et résolu de rembourser à la municipalité de Trécesson le montant de ce colloque.

M. le conseiller Germain Lévesque est sorti de la salle à 21h00 et est de retour à la table du conseil à 21h04.

20. FORMATION SUR LES CONTRATS MUNICIPAUX DANS LA FOULÉE DE L'ADOPTION DES PROJETS DE LOIS 122,155 ET 108

[173-10-18](#)

[Formation sur les contrats municipaux dans la foulée de l'adoption des projets de lois 122,155 et 108](#)

Attendu que l'adoption des projets de lois 122, 155 et 108 suscite un bouleversement dans la méthode de travail des municipalités;

Attendu que suite à cette adoption des formations sont nécessaires pour mettre à jour les connaissances municipales de la directrice générale;

Attendu qu'une formation se donne à Rouyn-Noranda le 14 novembre prochain au montant de 307\$ avant taxes et que la directrice générale désire y assister;

En conséquence, sur proposition de M. le conseiller Félix Labrecque, appuyé par M. le conseiller Patrick Larochelle, il est résolu d'envoyer Mme Katy Fortier à cette formation.

21. PROJET D'ENTENTE MODIFIÉ - PHASE 2 PROJET COMPOST

[174-10-18](#)

[Projet d'entente modifié – Phase 2 compost](#)

Attendu que pour s'acquitter des exigences du ministère de l'Environnement, une évaluation environnementale du site de valorisation du compostage, situé à Landrienne, a été faite en septembre dernier;

Attendu que suite aux résultats de l'évaluation une deuxième phase est nécessaire, car de potentiels contaminants ont été trouvés sur le site, telles des tâches mineures d'huile et des dalles de béton qui pourraient contenir de la silice;

Attendu qu'en raison de ces observations, une étude de caractérisation devra être réalisée afin de continuer l'évaluation environnementale, par une phase II;

Attendu que cette phase sera séparée en 2 étapes et que si lors de la première étape les analyses ne montrent pas de contaminant, il ne sera pas nécessaire de prévoir de nouveaux forages pour les analyses du sol, qui seront faites à partir des sols prélevés à l'étape 1;

Attendu que les coûts reliés à cette phase II sont de 5 705 \$ avant taxes, et que ces coûts sont répartis entre les quatre (4) municipalités participantes, soit St-Félix-de-Dalquier, La Corne, St-Marc de Figuiery et Landrienne.

En conséquence, sur proposition de M. le conseiller Germain Lévesque, appuyé par Mme la conseillère Amélie Lefebvre, il est résolu de participer au paiement de la deuxième phase de l'évaluation du site de valorisation du compostage en payant la part de la municipalité de St-Félix sur réception d'une facture de la municipalité de Landrienne.

22. SIGNATURE PROTOCOLE D'ENTENTE PROGRAMME FPC

[175-10-18](#)

[Signature protocole d'entente programme FPC](#)

Attendu que la municipalité a reçu le protocole d'entente établissant les modalités relatives à l'octroi, pour la municipalité, d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 2.2 du Fonds des petites collectivités;

Attendu que madame Katy Fortier a été nommée directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Félix-de-Dalquier le 17 septembre dernier;

En conséquence, sur proposition de M. le conseiller Félix Labrecque, appuyé par Mme la conseillère Josée Laverdière, il est résolu d'autoriser Mme Katy Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer ledit protocole d'entente.

23. PROTOCOLE D'ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE MEJ ET LA MUNICIPALITÉ DE ST-FÉLIX

[176-10-18](#)

[Protocole d'entente de partenariat entre MEJ et la municipalité de St-Félix](#)

Attendu l'offre de partenariat de Mobilisation Espoir Jeunesse.

Sur proposition de M. le conseiller Patrick Larochelle, appuyé par M. le conseiller Germain Lévesque d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer l'entente de partenariat entre la municipalité et MEJ par laquelle l'organisme s'engage à prêter du matériel à la municipalité et pouvant offrir de l'aide ponctuelle lors d'activités ponctuelles.

24. VARIA

24.1 MAINTIEN DU TAUX HORAIRE DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

[177-10-18](#)

[Maintien du taux horaire de la secrétaire-trésorière adj.](#)

Attendu que le salaire de Mme Julie Rheault a été ajusté par la résolution 111-06-18;

Attendu que la directrice générale et secrétaire-trésorière ne peut être présente en tout temps au bureau et que pour une certaine période elle a besoin de l'aide de Mme Rheault afin de se familiariser avec les procédures, logicielles, etc. en place.

Sur proposition de M. le conseiller Félix Labrecque, appuyé par Mme la conseillère Josée Laverdière de maintenir l'ajustement salariale de Mme Julie Rheault jusqu'au 31 décembre 2018.

24.2 ABONNEMENT RADIO BORÉALE

178-10-18

Abonnement à Radio Boréale

Sur proposition de M. le conseiller Félix Labrecque, appuyé par M. le conseiller Patrick Larochelle, il est résolu de payer un abonnement de 25\$ pour l'abonnement de la municipalité à Radio Boréale.

25. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC

26. LEVÉE DE LA SESSION

La session est levée, il est 21h08.

Jocelyn Boucher
Maire

Katy Fortier
Directrice Générale /Sec. Très.